

ACCUEIL DE LOISIRS SERVICE ENFANCE VILLE DES HERBIERS

Chers parents,

Avec le lancement des vacances scolaires estivales à partir du Mercredi 7 juillet prochain, nous revenons vers vous afin de vous préciser certaines informations sur les modalités d'accueil de nos sites.

Modalités d'ouverture des accueils périscolaires :

Les enfants scolarisés de la Petite Section au CP (3 à 6 ans) pourront être accueillis de 7h à 12h et de 13h30 à 19h sur le site de la Métairie, rue Maurice Ravel.

Les enfants scolarisés du CE1 au CM2 (7 à 11 ans) pourront être accueillis de 7h à 12h et de 13h30 à 19h sur le site de l'Etendue, rue de l'Etendue. **A L'EXCEPTION DU 2 AU 15 AOÛT OU TOUS LES ENFANTS SERONT ACCUEILLIS SUR LE SITE DE LA METAIRIE.**

Les déjeuners seront proposés pour tous au restaurant du groupe scolaire de la Métairie entre 12h et 13h30.

Un programme d'activités adapté à chaque groupe est disponible en ligne sur le Portail Familles et sur le site internet de la Ville.

Modalités de prévention des risques sanitaires

Un nouveau protocole allégé a été communiqué aux Accueils Collectifs de Mineurs en date du 18 juin dernier, **avec notamment l'annulation de l'obligation du port du masque de catégorie 1 pour les enfants de plus de 6 ans et les adultes en extérieur.**

Nous rappelons qu'outre la surveillance de l'apparition de symptômes chez l'enfant, les parents sont invités à surveiller la température avant le départ pour l'accueil. En cas de symptômes ou de fièvre (38,0°C ou plus), **chez l'enfant ou un membre de son foyer**, l'enfant ne doit pas prendre part à l'accueil et ne pourra y être accueilli.

Les enfants ayant été testés positifs ou dont un membre du foyer a été testé positif, ou encore est identifié comme cas contact à risque, ne pourra pas être accueilli. Il est important de transmettre cette information aux responsables de structure.

En cas de suspicion ou confirmation d'un cas avéré de COVID-19 au sein de l'accueil de loisirs en cours de journée, l'enfant sera isolé. Les parents seront avertis et devront venir chercher rapidement leur enfant. La procédure de gestion sera ensuite mise en place pour informer l'ensemble des familles.

Dans l'ensemble de nos accueils plusieurs mesures restent en vigueur :

- La limitation du brassage entre enfants de groupes différents en intérieur comme en extérieur
- Le port du masque de catégorie pour les enfants de plus de 6 ans en intérieur (**pensez à prévoir au moins 2 masques**)
- Un lavage régulier des mains à l'arrivée et au départ de l'accueil, avant et après les activités, avant et après les repas, après le passage aux toilettes.
- Une aération régulière des locaux
- Une quarantaine de 24h pour les jeux utilisés en journée

Modalités de prévention des fortes chaleurs

Comme chaque année à partir du mois de juin, le Ministère de la Santé actualise le Plan Canicule visant à sensibiliser les publics et les protéger face aux vagues de fortes chaleurs pouvant survenir en période estivale. Afin de nous impliquer dans ces démarches, nous vous demanderons de bien vouloir prévoir dans les affaires de votre enfant :

- Une gourde ou une bouteille d'eau à son nom
- Une casquette ou un chapeau à son nom
- Une crème solaire à son nom

Modalités d'organisation des sorties de loisirs

Plusieurs sorties de loisirs sont programmées sur la période estivale.

Les horaires indiqués sur le planning d'activités sont les horaires d'arrivée et de départ des enfants. Ils sont conditionnés par un transporteur, il est donc important de les respecter. Au retour du car, **les enfants seront rassemblés au sein de l'accueil pour la bonne gestion des départs**, avant de rejoindre leurs familles. **Les pique-niques et les goûters sont pris en charge par l'accueil.**

Modalités d'organisation des temps de sieste ou de repos

Pour l'ensemble des enfants de Petite Section et Moyenne Section (3 et 4 ans) un temps de sieste ou de repos d'au minimum une heure est proposé l'après-midi. A cette occasion, nous vous conseillons de prévoir un drap, un duvet ou une couverture au nom de votre enfant. En cas d'impossibilité, l'accueil peut également mettre à disposition des couettes de lit.

Communication sur les activités du Service

Cette année afin de palier à l'impossibilité pour les familles d'entrer dans nos structures, le Service Enfance en collaboration avec le site www.ondonedesnouvelles.com, a ouvert 2 journaux de bord en ligne pour informer sur les activités mises en place au sein des accueils :

- **Le drôle de Périple de la Métairie**
- **Le drôle de Périple de l'Etendue**

Ces journaux de bord ont accès privé. Si vous souhaitez les consulter, vous pouvez vous renseigner auprès de votre accueil de référence. Un code personnalisé vous sera transmis.

Si vous ne souhaitez pas que des photographies de votre enfant paraissent sur ce journal, merci de nous le signaler.

Toute cette organisation sera susceptible d'être modifiée en fonction de l'évolution sanitaire et des consignes que nous pourrions recevoir.

Nous restons, bien entendu, à votre entière disposition.

Odile PINEAU,
Adjointe à la famille, santé et solidarité